

Partenariat avec le bailleur social départemental pour le compostage en pied d'immeubles

Conseil Départemental de Côte d'Or



53 bis rue de la Préfecture
BP 1601
21035 Dijon

[Voir le site internet](#)

Mathilde Mouchet
mathilde.mouchet@cotedor.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :

CONTEXTE



Dans le cadre de son **Programme Départemental d'Economie Circulaire**, le Conseil Départemental de la Côte-d'Or accompagne des acteurs du territoire qui ont des projets d'économies de ressources. Depuis 2007, les intercommunalités de Côte-d'Or mettent progressivement en place la tarification incitative pour le financement du Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets.

En 2017, le **bailleur social départemental, Orvitis**, a sollicité le Conseil Départemental de la Côte-d'Or pour un accompagnement de ses locataires dans la maîtrise des charges liées à la collecte des déchets. La problématique est particulièrement prégnante en Haute Côte-d'Or où les EPCI ont mis en place leur tarification incitative sans accompagnement

spécifique de l'habitat vertical.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Réduction des quantités de déchets résiduels produits, ceux-ci étant traités par enfouissement sur le territoire,
- Retour à la terre de la matière organique, le compost produit étant **réutilisé dans les espaces verts** du quartier,
- Création de **lien social entre les habitants** qui seront amenés à se rencontrer sur le site et à partager des temps forts (mise en maturation, récolte du compost),
- **Maîtrise des dépenses** pour les ménages, donc la facture de Redevance Incitative.

Résultats quantitatifs

Au 30 juin 2020 :

- 8 sites de compostage partagé
- 1 235 locataires ont accès à un site de compostage au pied de leur immeuble
- **30 % de participation** des habitants
- 6 tonnes de biodéchets ont été compostées
- **5 salariés du bailleur** formés RS

Résultats qualitatifs

- Lien social entre les habitants : réellement constaté par le bailleur qui note un **apaisement des quartiers**
- Diffusion aux autres quartiers des communes : des locataires d'Orvitis demandent à pouvoir disposer, eux aussi, de composteurs

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Les actions ont débuté dès la fin 2017 avec la mise en place de 2 sites de compostage partagé dans un quartier de la Commune de Montbard. Une méthodologie de sensibilisation et d'accompagnement des habitants a été expérimentée.

Devant le **succès de cette opération**, qui a vu une forte mobilisation des locataires, le partenariat s'est poursuivi en 2018 et 2019 avec la mise en place de 6 sites de compostage partagé supplémentaires implantés sur les communes de Montbard, Châtillon-sur-Seine et de Venarey-Les Laumes.

Le Conseil Départemental intervient dans l'**accompagnement méthodologique** et finance l'intervention d'un maître-composteur et la formation de salariés du bailleur en tant que référents de sites de compostage.

Planning

Calendrier type :

- Mois 1 : **Diagnostic des pratiques et des motivations** des locataires à l'aide d'un canevas d'entretien proposé lors d'un stand tenu en pied d'immeuble pendant une semaine
- Mois 2 : **Réunion de restitution** du diagnostic aux locataires pour échanger sur la thématique des déchets

Si la conclusion est favorable à l'installation d'un site de compostage partagé,

- Mois 3 : **Formation d'un salarié** du bailleur en tant que référent de site de compostage
- Mois 4 : Installation du matériel, inauguration du site et **remise des bioseaux** aux locataires lors d'un événement organisé sur une fin de matinée
- Mois 4 à 5 : Accompagnement du maître-composteur au rythme de 2 visites par mois
- Mois 6 à 11 : 1 visite par mois
- Mois 12 : Formation de 2 à 3 **locataires en tant que « référents compostage »** sur un module d'une demi-journée
- Mois 12 à 15 : 1 visite tous les 2 mois par le maître-composteur + animations sur le « zéro déchet » par le bailleur
- Mois 16 : **Récolte du compost** lors d'un événement où tous les locataires sont invités

Moyens financiers

15 000 € par an

Partenaires mobilisés

Société d'entretien des espaces verts pour la fourniture du broyat de branchages

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

- Formation de salariés du bailleur en tant que référents de sites de compostage
- Implication des habitants dans le choix de l'emplacement du site de compostage, lors de la réunion de présentation du diagnostic
- Levier incitatif de la TI qui dope le taux de participation

Difficultés rencontrées

- Faible consommation de fruits et légumes frais par les familles de certains quartiers, d'où peu d'apports de biodéchets et un manque de dynamique sur ces sites
- Peu d'habitants volontaires pour devenir « référents compostage »

Mots clés

COMPOSTAGE PARTAGE

Dernière actualisation

Juillet 2020

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Frédéric JAN

frederic.jan@ademe.fr

Direction régionale Bourgogne-
Franche-Comté